

## A Viry-Châtillon, la guerre de l'eau est relancée

La nouvelle majorité (UDI-UMP) lance une étude sur la régie publique de l'eau, une des seules de ce type en France. Parmi les pistes envisagées : redonner les clés aux grands groupes privés.

**IL N'Y PENSE PAS** à chaque fois qu'il tourne le robinet. « Je sais qu'on a de l'eau publique et que c'est rare. Il y a eu beaucoup de communication là-dessus. Moi, la seule chose qui m'intéresse c'est d'avoir dans mon verre une eau de qualité, qui ne coûte pas plus chère. Privée ou publique, peu importe... » commente en haussant des épaules ce chauffeur de bus à la retraite de Viry.

Dans cette ville, la régie — une des très rares en France à distribuer et vendre à ses usagers une eau 100 % publique — fête ces jours-ci ses quatre ans d'existence. Mais dans cette commune où l'ancien maire (PG) Gabriel Amard avait décidé de s'affranchir des multinationales de l'eau, l'anniversaire n'émeut pas grand monde. L'entité semble en revanche dans le viseur de la nouvelle équipe municipale et intercommunale.

**« La régie a été créée par pure idéologie, à la va-vite »**

Laurent Sauerbach, président UMP de l'agglomération

Les élus à leur tête viennent de lancer une étude et vont rencontrer ces mêmes grands groupes hier mis au ban afin qu'ils leur fassent des propositions de prestations et de tarifs. « Aujourd'hui, il est indispensable de réfléchir sans dogmatisme à l'avenir de la régie publique, à l'appui de toutes les possibilités qui permettraient de donner la meilleure eau au meilleur tarif, tout en réduisant les coûts de fonctionnement », écrivent conjointement le maire UDI de Viry, Jean-Marie Vilain, et le président UMP d'agglomération, Laurent Sauer-



**Viry, samedi.** La régie publique d'eau a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2011 par Gabriel Amard, l'ancien maire (Parti de gauche). La nouvelle équipe municipale et intercommunale (UDI-UMP) n'exclut pas une sortie partielle ou totale de ce mode de gestion. (LP/F.M.)

bach. Toutes les possibilités ? « Il y en a trois, détaille Jean-Marie Vilain. Soit on reste en régie publique mais en revoyant fortement son fonctionnement. Soit on en sort partiellement en reprenant un approvisionnement par un prestataire privé. Soit on en sort totalement, y compris en termes de distribu-

tion ». « Tout est possible, partir ou rester, il n'y a pas de tabou, dans un sens comme dans l'autre. Une décision sera prise au second semestre 2015 », confirme Laurent Sauerbach.

Une position à contre-courant... Le débat sur le passage à une eau publique est relancé dans la plu-

part des villes en fin de contrat privé. Jeudi 22 janvier, la Coordination eau Ile-de-France organise ainsi un débat pour la gestion des sept villes de l'agglomération du Val de Bièvre (basée dans le Val-de-Marne). Mais à Viry, les élus estiment que leur prédécesseur (PG) Gabriel Amard (*lire ci-dessous*) leur a laissé une trésorerie insuffisante pour gérer un réseau qui se détériorerait. « La régie a été créée par pure idéologie, à la va-vite, elle est sous-dimensionnée et n'a pas les capacités pour faire face à un éventuel problème de technique. Je ne sais pas ce qu'il se passerait si une canalisation cassait demain », accuse Laurent Sauerbach, notant que l'incorporation de Grigny à la régie, prévue en 2018, a du plomb dans l'aile. « Grigny va aller dans l'agglomération d'Evry qui a déjà sa régie. Donc, soit on parvient à s'étendre ailleurs, soit on trouve une autre façon de travailler. »

« Symboliquement, j'aime bien l'idée de me dire que je bois une eau publique, même si son goût ne change rien », note Clarisse, qui vit à Viry depuis sa naissance il y a vingt-huit ans. Mais pour le maire de Viry, les tarifs ne sont plus adaptés. « Nous venons de refuser les 6 % d'augmentation que proposait le conseil d'administration, après les hausses de 2013 et 2014. Nous avons acté une hausse de 3 % jusqu'à 120 m<sup>3</sup> d'eau mais pas au-delà, pour ne pas pénaliser les familles nombreuses. » Ce que craint le maire, dit-il, « c'est que la configuration de la régie nous oblige à augmenter les tarifs jusqu'à ce que l'eau redevienne plus chère que dans le privé ! Et cela, il en est hors de question. On prendra les bonnes mesures avant », insiste Jean-Marie Vilain.

FLORENCE MÉRÉO

## « Leurs arguments ? Du copier-coller des notes de multinationales »

**Gabriel Amard, ancien président (PG) de l'agglomération Viry-Grigny et créateur de la régie publique**

**IL VIT DÉSORMAIS** à Lons-le-Saunier (Jura). Mais Gabriel Amard, l'ancien président de l'agglomération des Lacs de l'Essonne (Viry-Grigny) chargé des questions de l'eau au sein du Parti de gauche, garde un œil sur Viry, dont il fut le maire et où il a créé en 2011 la régie de l'eau 100 % publique. Pour lui, la coupe est pleine : la nouvelle majorité, assure-t-il, se ferait dicter ses choix par les multinationales.

**Votre rêve de régie vous a-t-il fait aller trop vite sans anticiper des hausses de tarifs préjudiciables aux ménages ?**

**GABRIEL AMARD.** Bien sûr que non. L'eau publique est un choix politique, c'est un bien commun, mais c'est surtout une réalité comptable ! La facture des usagers a baissé de 37 % en 2011, pour une consommation au domicile de 120 m<sup>3</sup> par an. L'eau est toujours aujourd'hui à Viry 30 à 40 % moins chère que chez ses voisins en contrat privé. Nous avons multiplié les investissements par six pour passer sous la barre des 15 % de fuite, alors qu'en gestion privée, ce taux était entre 19 et 20 %. De quoi parlent-ils ? On a, à Viry, l'eau la

moins chère de l'Essonne, de qualité, et un plan d'investissement.

**Mais la régie a-t-elle la capacité à faire face à un gros problème technique ?**

L'argument de MM. Vilain et Sauerbach d'une régie incapable de faire face à l'imprévu, c'est de l'enfumage complet pour instiller progressivement l'idée d'un retour vers le privé et le justifier. Ils ne font que copier-coller sans les comprendre les notes blanches que les multinationales leur ont données. Ou alors ils sont incompetents : si demain, il y a un problème, ce n'est pas la trésorerie de la régie qui va payer d'un coup d'un seul ! La Caisse des dépôts garantit des emprunts pour les régies de ce type à 2 %.

**Les élus ont refusé la hausse de 6 % proposée par la régie...**

Donc, ils ont refusé une hausse qu'ils avaient eux-mêmes fait inscrire et validée à l'ordre du jour ! J'appelle cela un attrape-nigaud, un coup de communication. Est-ce qu'il fallait les 3 % votés, 2 %, 1 % ? Je ne sais pas. La régie doit trouver son point d'équilibre. Je prédis une chose : Veolia et/ou la Lyonnaise vont faire une offre magnifique sur le



Gabriel Amard (LP/F.M.)

papier. A la signature du contrat, ils annonceront une baisse aux alentours de 10 %, peut-être plus. Ils oublieront de dire qu'il y a un coefficient de revalorisation d'année en année dans le contrat. Et dans trois, cinq ans... Bim ! La hausse faramineuse des tarifs.

Propos recueillis par F.M.

## FLEURY-MÉROGIS

La nouvelle école ouvre ce matin



■ Ce matin, la nouvelle école Robert-Desnos de Fleury-Mérogis, située rue Salvador-Allende, accueillera ses premiers élèves jusque-là répartis dans d'autres établissements de la ville. Une ouverture dans un contexte localement polémique : le maire (Nouvelle Donne) vient d'écrire au directeur académique pour rappeler ses craintes de classes surchargées d'ici la fin de l'année. En cause : le secteur des Joncs-Marins est en plein boom démographique, ce qui fait grimper les effectifs. Or, le nombre d'enseignants reste calé sur les effectifs de septembre dernier. Ce matin, les élus municipaux accueilleront les parents dès 8 heures dans les nouveaux locaux.

## PENSEZ À RÉSERVER

**Thomas Fersen en solo à Massy**

Plus de vingt ans de carrière, neuf albums et toujours cette fraîcheur revigorante agrémentée d'un souci permanent de se renouveler.



Après avoir défendu son dernier opus avec le groupe The Ginger Accident, Thomas Fersen revient sur scène en solo. A Massy, le 5 mars, il présentera ses « Sketchs en vers », qu'il interprétera avec son ukulele et son piano.

Le 5 mars à 21 heures au centre Paul-B. de Massy, allée du Québec. Tarif : de 20 € à 25 €. Tél. 01.69.75.12.80.

## CHEPTAINVILLE-MAROLLES

Davantage de navettes et d'arrêts

■ Deux bus au lieu d'un et trois arrêts supplémentaires. Dès aujourd'hui, davantage de rotations de navettes entre Cheptainville et la gare de Marolles seront mises en place. Ainsi entre 5 h 57 et 8 h 26, depuis la mairie de Cheptainville, et de 16 h 47 à 20 h 14 depuis la gare de Marolles, les navettes, assurées par deux bus au lieu d'un auparavant, passeront toutes les 15 minutes. De plus, dès le 19 janvier, un nouvel arrêt sera desservi le matin et sera situé rue du Château à Cheptainville en direction de Marolles. En soirée, dans le sens Marolles-Cheptainville, ce sont deux nouveaux arrêts supplémentaires qui seront opérationnels au 19 janvier, après des travaux d'aménagement : Verger, route de Lardy, et Château, à proximité de la sente des Framboisiers dans le nouveau lotissement.

Horaires à télécharger sur [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr).